



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

02 OCT. 2024

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 24 septembre 2024 (convocation du 12 septembre 2024)**

Aujourd'hui vingt quatre septembre deux mille vingt quatre à 10 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick PAPADATO

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Géraldine AMOUROUX à M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Stéphane MARI à Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2024/05/16P

**MARCHE N° 2024FS041 : FOURNITURE D'ELECTRICITE :
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R. 2124-2,

Le contrat de fourniture d'énergie conclu entre METPARK et la société VOLTERRES s'achève à la fin de l'année 2024.

Compte tenu de la spécificité des marchés de fourniture d'énergie, la Régie a confié à la société OPERA ENERGIE une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de fourniture d'électricité à compter du mois de janvier 2025.

Une procédure d'offre a été lancée pour la fourniture et acheminement d'électricité et services associés, pour une durée de 36 mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les sociétés SAVE, VOLTERRES, TOTAL ENERGIES, LA BELLE ENERGIE, ENGIE et EDF ont présenté une offre dans le délai imparti.

A la suite de l'analyse, la commission d'appel d'offres réunie le 20/09/2024 a attribué le marché à la société VOLTERRES.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- **Signer le marché de fourniture et d'acheminement d'électricité et services associés attribué à la société VOLTERRES par la commission d'appel d'offres ainsi que tous les documents relatifs à son exécution y compris les actes modificatifs inférieurs à 5% du montant initial ;**
- **Inscrire les crédits budgétaires nécessaires à ce marché sur les budgets et exercices en cours pour les montants visés ci-dessus sur 36 mois.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 24 septembre 2024

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT